

2012, extension des bureaux

2012, extension des bureaux

Pour répondre aux besoins du CIAS et de la Communauté de Communes, il a été confié au cabinet d'architectes Dufon la mission d'extension et d'aménagement de l'immeuble destiné à accueillir les nouveaux services communautaires ainsi que la salle du conseil.

-

-

Le coût total de ce projet s'élève à 1 100 000 € HT, hors honoraires. Pour la réalisation de cette opération, monsieur le Président propose de solliciter le concours financier de l'Etat et du Conseil Général. Il précise que la participation du Conseil Général peut se monter à 9% d'une dépense subventionnable maximum de 800 000 € HT, soit 72 000 €. Le plan de financement prévisionnel pourrait donc être le suivant :

-

Le Conseil Communautaire a décidé d'engager l'opération d'aménagement de l'immeuble pré-cité et d'en approuver le plan de financement prévisionnel.

Non

